

**Comité syndical de l'EPAGE
Sequana du mardi 28 mars 2023
CHATILLON-SUR-SEINE**

Présents (délégués GEMAPI) : Messieurs-dames Jean-Luc VERITA, Ferdinand DESGROISILLES, Francis LABREUCHE, Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Michaël CAPLET, Christian DRUETTE, Jean-Pierre CLERC, Emmanuel DE WAELE, Gérard MALNOURY, Daniel SIREDEY, Fernando GONZALEZ, Dorothée PEDNEAULT, Gilles MARIE, Alain GAUTHIER, Claude PAQUOT, Michel CHAUVE, Anna PREVOT, Thierry AUBRY, Jean-Michel ANTONI, Bernard SOUPAULT, Michel PITOIS, Raphaëlle VAUTRIN, Eric TILQUIN, Eric RAMOUSSE, Bernard BRIGAND, Dominique BAYEN, Jean-Pierre VERDIN, François POUHIN, Jean-Pierre SCHAEFFER, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Vincent CHAUVOT, Gérard SILVESTRE, Jean-Louis TROISGROS, Philippe VINCENT, Christophe VERDOT, Patrick GOUYETTE, Christian FERON, Christophe FOUILLAND, Alain WIDEMANN, Philippe TRINQUESSE.

Présents (délégués animation) : Messieurs-dames Jean-Luc VERITA, Ferdinand DESGROISILLES, Francis LABREUCHE, Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Michaël CAPLET, Steve TEIXEIRA, Christian DRUETTE, Jean-Pierre CLERC, Emmanuel DE WAELE, Gérard MALNOURY, Olivier GUILLEMAN, Daniel SIREDEY, Dorothée PEDNEAULT, Alain GAUTHIER, Michel CHAUVE, Anna PREVOT, Thierry AUBRY, Bernard SOUPAULT, Michel PITOIS, Eric TILQUIN, Roger PETITJEAN, Eric RAMOUSSE, Bernard BRIGAND, François RIARD, Jean-Pierre VERDIN, Thierry GRANDCHAMP, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Vincent CHAUVOT, Gérard SILVESTRE, Jean-Louis TROISGROS, Murielle DETOT, Emeric ROGER, Christophe VERDOT, Patrick GOUYETTE, Gilles PETIT, Serge GAILLARD, Philippe TRINQUESSE.

Soit 43 membres présents pour la compétence GEMAPI et 40 membres présents pour la compétence animation.

Excusés : Messieurs François FLEURY et Christian CHALIER,

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du comité syndical et leur propose de valider le compte-rendu du précédent comité syndical. Celui-ci est approuvé sans objection. Il leur présente ensuite l'ordre du jour :

❖ **Délibérations :**

- Compte administratif 2022,
- Approbation du compte de gestion 2022,
- Vote du budget primitif 2023.

❖ **Questions diverses.**

❖ Vote du compte administratif 2022

Le Président quitte la salle et M. Dominique BAYEN, Vice-Président, présente le compte administratif 2022.

Le comité syndical vote le compte administratif 2022 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	117 500,00 €	145 113,85 €
Réalisé	63 501,73 €	143 672,95 €
Restes à réaliser	11 400,00 €	0,00 €

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	1 108 794,00 €	1 108 794,00 €
Réalisé	796 264,80 €	767 476,86 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement : 80 171,22 €
- Fonctionnement : - 28 787,94 €
- Résultat global : 51 383,28 €

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Approbation du compte de gestion 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

96100 - EPAGE SEQUANA

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	100 871,73		-20 700,51		80 171,22
Fonctionnement	-26 103,32		-2 684,62		-28 787,94
TOTAL I	74 768,41		-23 385,13		51 383,28
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	74 768,41		-23 385,13		51 383,28

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2022, le comité syndical déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier pour l'exercice 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Vote du budget primitif 2023**

Le comité syndical vote les propositions nouvelles du budget primitif 2023 :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2023
002	Déficit de fonctionnement reporté	28 787,94 €
011	Charges à caractère général	1 554 776,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	303 430,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 124,06 €
65	Autres charges de gestion courante	23 005,00 €
67	Charges spécifiques	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 938 123,00 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2023
013	Atténuations de charges	0,00 €
74	Dotations et participations	1 938 093,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30,00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 938 123,00 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2022	Propositions nouvelles	Budget 2023
21	Immobilisations corporelles	11 400,00 €	665 514,00 €	676 914,00 €
Total des dépenses d'investissement		11 400,00 €	665 514,00 €	676 914,00 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2022	Propositions nouvelles	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	80 171,22 €	80 171,22 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	28 124,06 €	28 124,06 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	0,00 €	601 736,00 €	601 736,00 €
Total des recettes d'investissement		0,00 €	710 031,28 €	710 031,28 €

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Questions diverses

- Mme Marjorie DUCLOZ demande en quoi consiste le projet d'aménagement du ruisseau de Cosne à Quemigny-sur-Seine.

Réponse : le bassin versant du Ruisseau de Cosne connaît depuis plusieurs années des modifications importantes (remembrement du parcellaire agricole, destruction de haies, simplification du sol, ...) favorisant, sur ce bassin versant à forte pente, l'érosion des terres agricoles, le ruissellement des eaux ainsi que l'incision du lit et la déstabilisation des berges du ruisseau. La dernière crue du 11 mars 2018 a provoqué l'incision du lit et de fortes inondations occasionnant d'importants dégâts de biens collectifs et privés. Depuis, une réflexion globale a été menée sur le bassin versant et une étude portant spécifiquement sur le Ruisseau de Cosne a été réalisée avec la volonté de concilier la restauration du milieu, d'un point de vue physique et aquatique, dont la qualité est fortement dégradée, et la lutte contre les risques inondations. Un projet d'aménagement et de découverte du ruisseau, avec re-végétalisation des berges, a ainsi été mené.

Les aménagements porteront sur un linéaire de 950 m environ.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Restauration du ruisseau sur le tronçon amont et aval (reprise/renforcement des berges, recharge sédimentaire) ;
- Remplacement des OH sous-dimensionnés ;
- Réouverture du ruisseau dans le hameau ;
- Aménagement d'ouvrages franchissables pour conserver les accès aux propriétés (habitations, rues, cultures, prairies...);
- Prise en compte des réseaux AEP, télécommunications, aériens et des fontaines.

- M. Daniel SIREDEY souhaite connaître l'état d'avancement du projet.

Réponse : le dossier loi sur l'eau relatif à ce projet a été déposé en septembre 2022 et a donné lieu à la prise d'un arrêté préfectoral en janvier 2023. Deux entreprises ont été sélectionnées après consultation : une pour la maîtrise d'œuvre et une pour la coordination SPS. La consultation pour la réalisation des travaux sera effectuée prochainement. Les travaux sont prévus entre août et décembre 2023.

- M. Michel ANTONI soulève le problème du nombre insuffisant de délégués présents à chaque comité syndical, ce qui impose l'organisation systématique d'une seconde réunion pour pouvoir voter les délibérations.
- M. Olivier GUILLEMAN suggère qu'un courrier soit adressé à tous les conseils municipaux afin de les sensibiliser à ce problème.
- M. Emeric ROGER signale que plusieurs arbres sont tombés en bordure de cours d'eau entre Vanvey et Maisey-le-Duc.

Le Président reprend la parole pour annoncer le départ de Salomé DITTIERE, chargée de mission zones humides et érosion/ruissellement, après un peu plus d'un an au sein de l'EPAGE Sequana. Un recrutement sera lancé afin de la remplacer.

M. Philippe VINCENT remercie l'ensemble des participants pour leur présence et clôture la réunion.